Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'OISE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Service Prévention des Risques Industriels
Division Sites et Sols Pollués

Amiens, le 16 SEP. 2013

Rapport de contrôle
de l'inspection des installations classées

Nos réf. : CRo/SH-2013-710

Affaire suivie par Claire Rollin
claire.rollin@developpement-durable.gouv.fr
Tél. :03 22 82 92 81

ÉTABLISSEMENT

Société : **VALFOND AFFINAGE** Commune : Béthisy Saint Pierre *Numéro S3IC : 51 4594*		Contact de l'établissement : Représentant actuel : M. DUBOIS Mandadaire judiciaire 32 rue Molière 69454 Lyon
Régime de l'établissement : ☐ Seveso AS ☐ Seveso SB ☒ A ☐ E ☐ DC ☐ D ☒ sites et sols pollués (ex ICPE) ☐ Non classé	Niveau de priorité de l'établissement : ☒ prioritaire (P1) ☐ à enjeux (P2) ☐ établissement autorisé autre (P3) Carrières *(RGIE)* : ☐C0 ☐C1 ☐C2 ☐C3	Suivi lié à une priorité pour l'année en cours : ☐ Élaboration des PPRT ☐ Suivi des Seveso AS (risques) ☐ Vieillissement ☐ Liquides inflammables ☐ Sécurité des ouvrages hydrauliques ☐ Visite des centres en auto-surveillance ☐ Travail et circulation en hauteur (carrières) ☐ Produits chimiques – REACH ☐ Tri, transit et regroupement de déchets ☐ Installations de collecte de déchets ☐ Déchets de l'agroalimentaire ☐ Véhicules Hors d'Usage (VHU) ☐ Eau ☐ REISTA ☐ IPPC / IED ☐ Equipements sous pression ☐ Canalisations
Description de l'établissement : Le présent rapport concerne la cessation d'activités du site Valfond Affinage à Béthisy Saint Pierre. La société Valfond Affinage a exploité jusqu'en 1998 une activité de fonderie de déchets d'aluminium autorisée par arrêté préfectoral du 11/06/1993. Cette activité a généré des déchets constitués notamment de crasses de fours, de scories salées et de fines de dépoussiérage. Par décision du tribunal de commerce de Lyon du 26/07/2007, la société Valfond Affinage a fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Elle est désormais représentée par Maître Dubois (étude située 32 rue Molière, 69454 Lyon).		

Thèmes et référentiels de l'inspection

Un arrêté préfectoral a été pris le 16 juillet 2012 à l'encontre de Maître Dubois, liquidateur judiciaire de la société VALFOND AFFINAGE, le mettant en demeure de maintenir le site de Béthisy-Saint-Pierre en sécurité.

La visite d'inspection avait pour objectif de récoler cette mise en demeure et de vérifier la mise en sécurité du site.

Contrôle réalisé

1. ☒ Visite sur site

Date de la visite : 17/01/2013
Date des visites précédentes : 29/03/2012

Type de visite :		Circonstance du contrôle :
☐ approfondie ☒ courante ☐ ponctuelle	☒ annoncée le 10 janvier 2013 ☐ inopinée	☐ Programme pluriannuel de contrôles ☐ Suite à une plainte ☐ Suite à un accident ☐ Autre

Personnes de l'établissement présentes :	Inspecteurs présents :
Monsieur Wilfried VANNIER, SERPOL	Madame Claire ROLLIN

2. ☐ Contrôle sur pièce :

Synthèse des constats

La société SERPOL a été désignée, par ordonnance du 3 octobre 2012 du tribunal de commerce de Lyon, pour réaliser les opérations de mises en sécurité du site mentionnées dans la mise en demeure.

La visite de l'inspection des installations classées du 29 mars 2012 a permis de constater les éléments suivants (photographies en annexe 1) :

- la clôture entourant le site a été remise en état sur la périphérie du site (des panneaux métalliques pleins ont été fixés sur des poteaux en bois scellés au sol),
- les fosses ont été protégées par des grillages,
- les fours encore en place ont été nettoyés et la majeure partie des cendres évacuées (justificatifs en annexe 2).

La mise en demeure peut ainsi être levée.

Par ailleurs, la société PLASTIFLAC, qui avait reçu une lettre préfectorale en date du 29 novembre 2012 aux fins d'éliminer les déchets de bouteilles plastiques présents sur le site Valfond, a fait éliminer les bouteilles présentes sur le site. Les justifications d'élimination ont été envoyés à l'inspection des installations classées et figurent en annexe 3. Les photographies prises le 17 janvier 2013 figurent en annexe 4.

Un courrier dont copie est jointe en annexe 5 a été envoyée à la société PLASTIFLAC.

Conclusions et proposition de l'inspection des installations classées

Les prescriptions de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 16 juillet 2012 concernant la mise en sécurité du site ont été suivies et la mise en demeure peut être levée.

Un courrier, dont une copie est jointe en annexe 6, a été transmis au liquidateur pour l'informer de nos propositions.

Pièces jointes

Annexe 1 : photographies prises lors de la visite d'inspection du 17 janvier 2013 (mise en sécurité du site)
Annexe 2 : justificatifs d'élimination des déchets liés à l'activité de Valfond Affinage
Annexe 3 : justificatifs d'élimination des bouteilles plastiques par la société PLASTIFLAC
Annexe 4 : photographies prises lors de la visite d'inspection du 17 janvier 2013 (élimination des bouteilles plastiques)
Annexe 5 : courrier envoyé à la société PLASTIFLAC
Annexe 6 : courrier envoyé à Maître Dubois

REDACTION	*VALIDATION*
L'inspecteur de l'environnement Claire ROLLIN	L'inspecteur de l'environnement Olivier DEBONNE

ADOPTE et TRANSMIS à Monsieur le Préfet de l'Oise

P/Le Directeur et par délégation

Le Chef du Service
de Prévention des Risques Industriels

Pierre de FRANCLIEU

ANNEXE 1 : PHOTOGRAPHIES PRISES LORS DE L'INSPECTION DU 17 JANVIER 2013

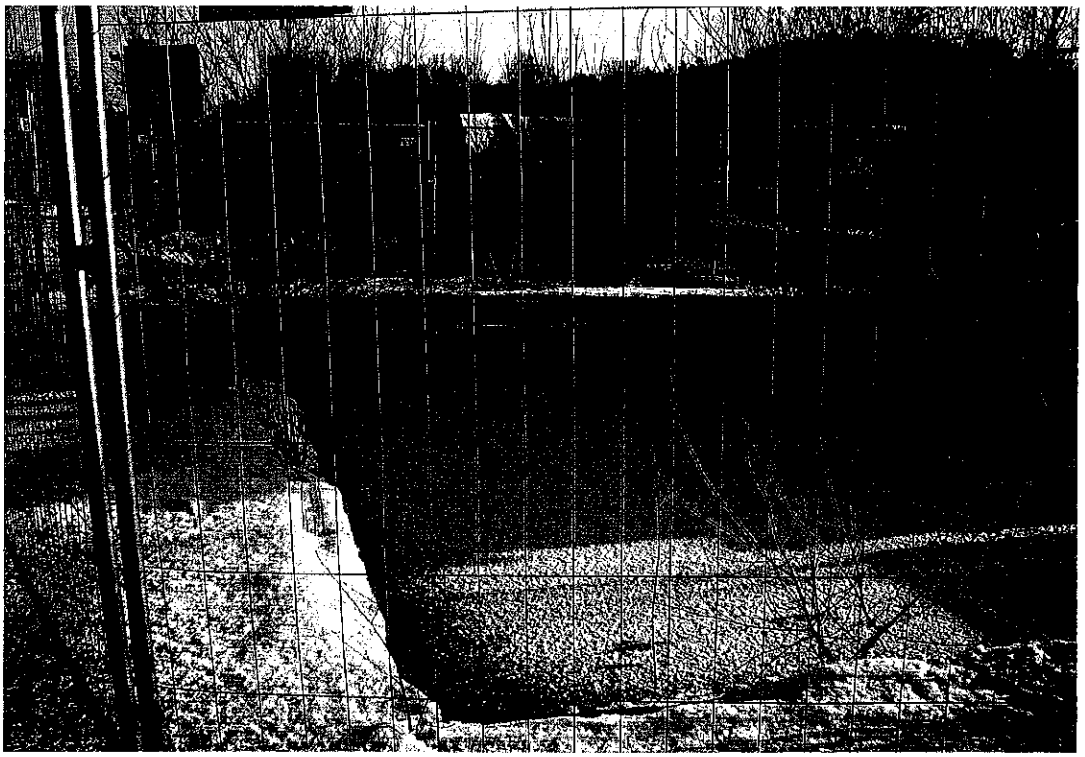

GRILLAGES PROTEGEANT LES FOSSES

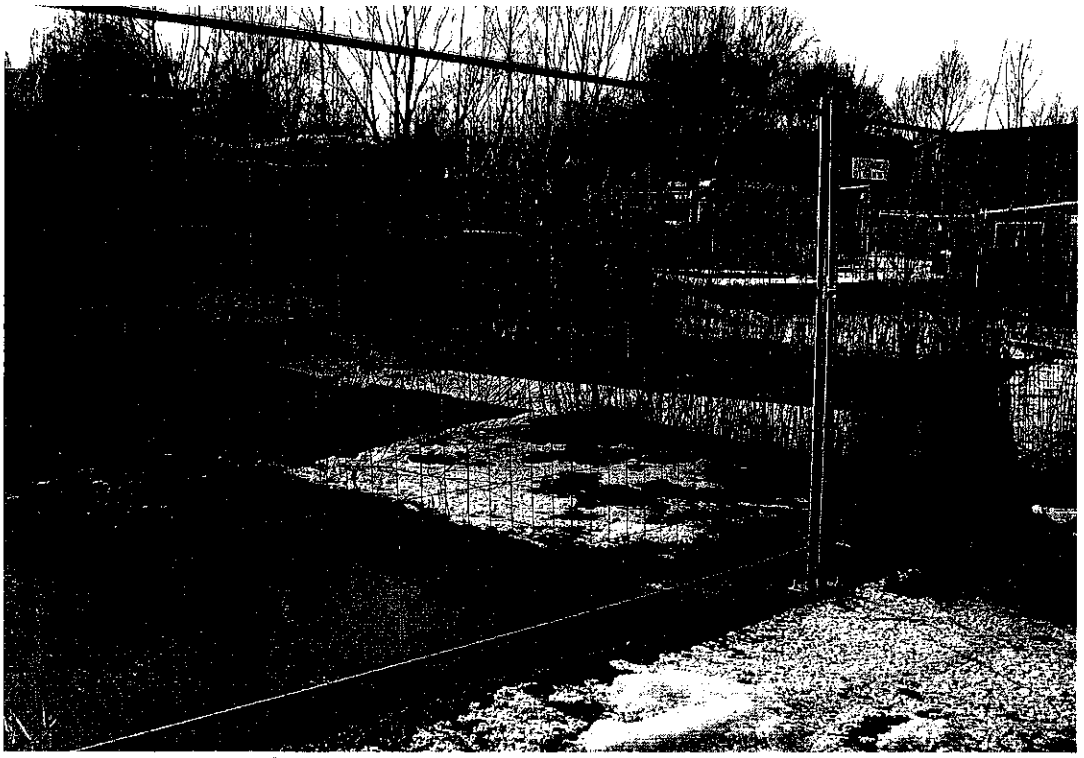

GRILLAGES PROTEGEANT LES FOSSES

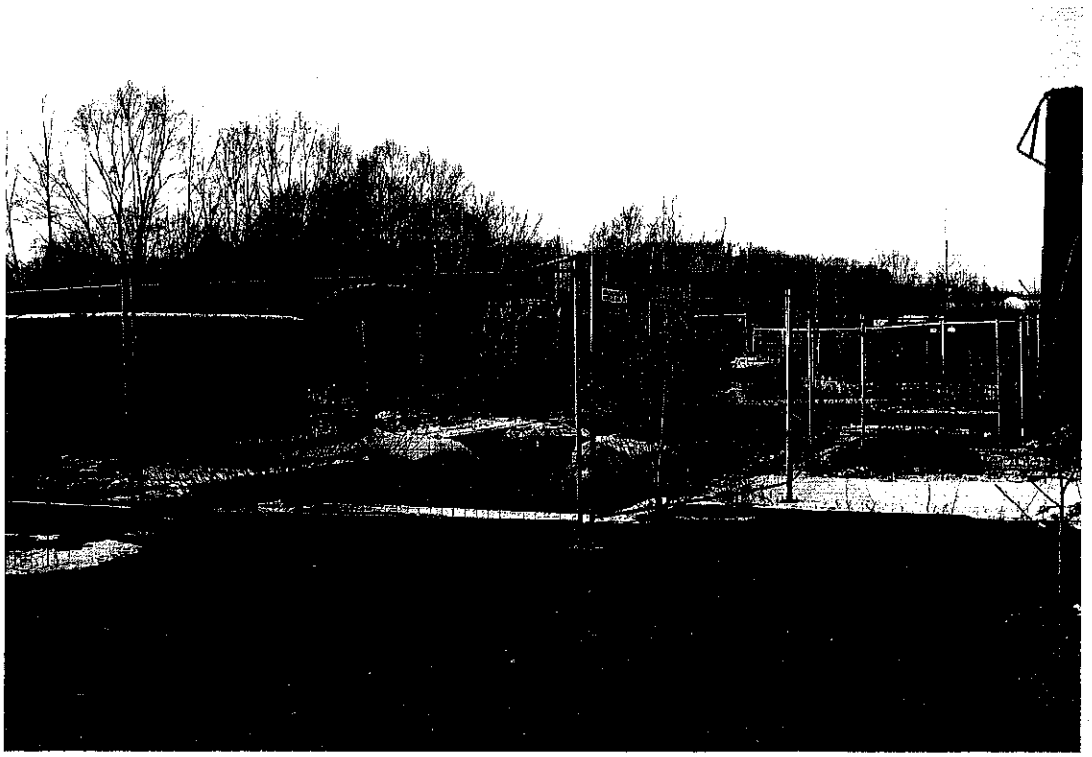

GRILLAGES PROTEGEANT LES FOSSES

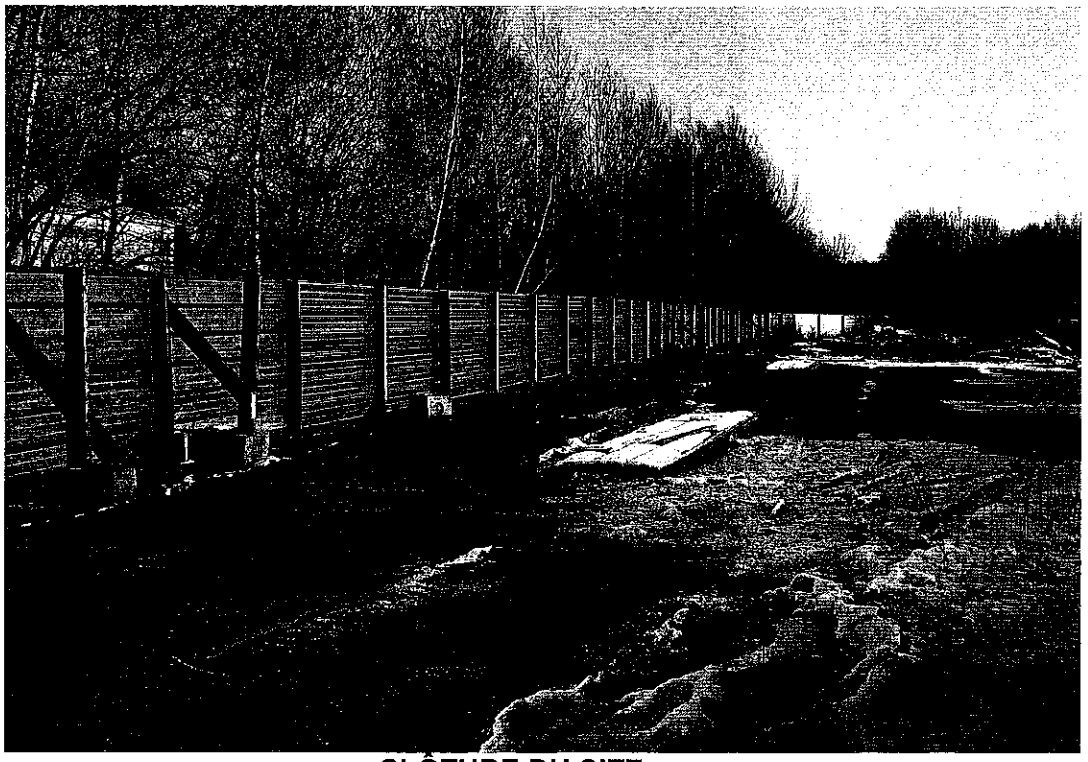

CLÔTURE DU SITE

PORTAIL ET MERLONS DE TERRE À L' ENTRÉE DU SITE

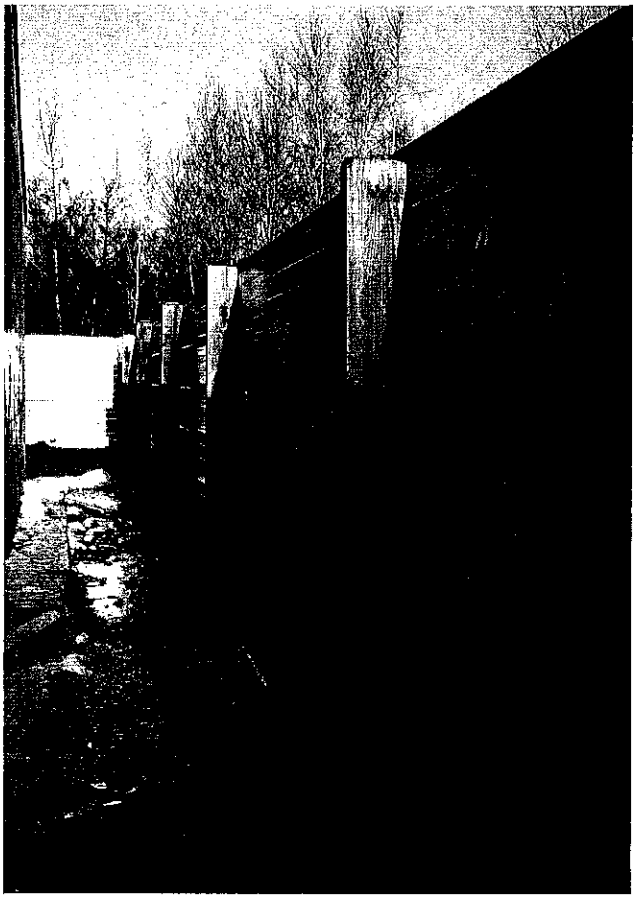

CLÔTURE DU SITE

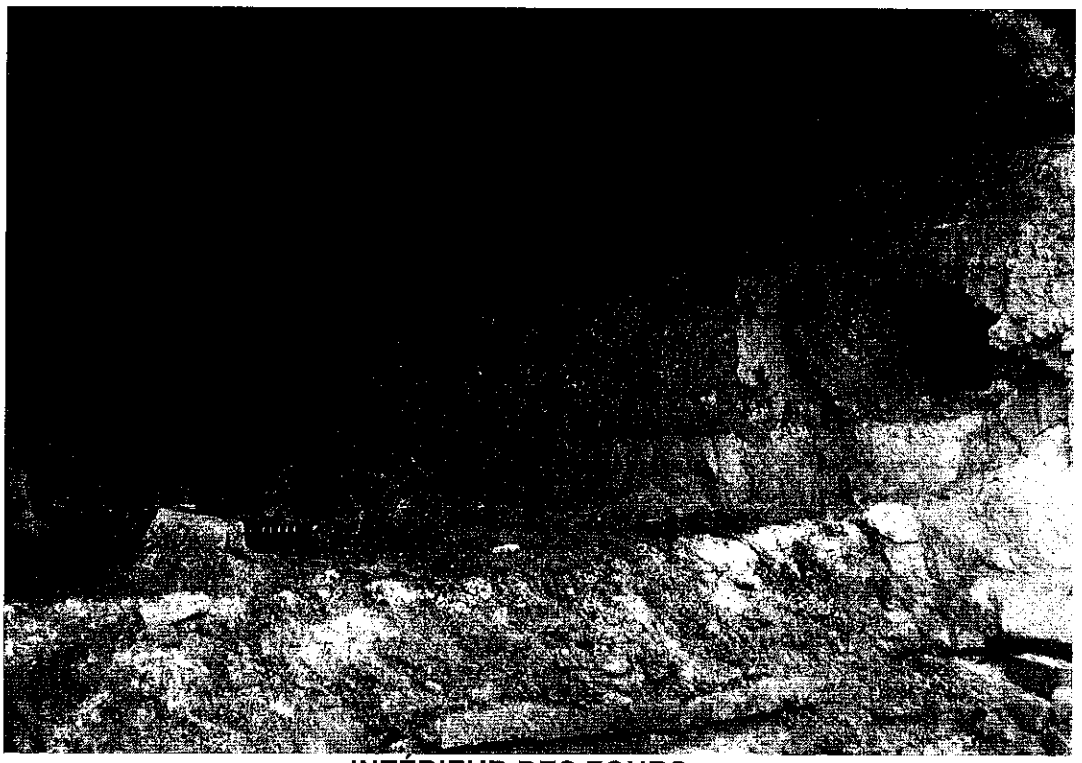

INTÉRIEUR DES FOURS

INTÉRIEUR DES FOURS

ANNEXE 2 : JUSTIFICATIFS D'ELIMINATION DES CENDRES

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets

Page n° 1 / 1

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : (1) 5781 VALFOND Béthuy St France n° 1 du 29/03 à

1. Émetteur du bordereau

☒ Producteur du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique *(joindre annexe 1)*

☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable *(joindre annexe 2)* ☐ Autre détenteur

N° SIRET :

NOM : VALFOND Béthuy / Mandataire Maître

Adresse : 32 rue Molière Bât B

69154 LYON cedex

Tél. : 04 72 44 40 40 Fax : 04 72 74 45 60

Mél :

Personne à contacter : M. DUBOIS

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement :

☐ oui *(cadres 13 à 19 à remplir)*

☒ non

N° SIRET :

NOM : EMTA

Adresse : CSDU de Guitrancourt RD 190 78440 ISSOU

Tél. : 0130935050 Fax :

Mél :

Personne à contacter : M VILLERIO

N° de CAP (le cas échéant) : 8721

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 03 *

Consistance : ☒ solide ☐ liquide ☐ gazeux

Dénomination usuelle : Mélange cendres et terre.

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : ☐ benne ☐ citerne ☐ GRV ☐ fût ☒ autre (préciser) Big Bag Nombre de colis : 1

6. Quantité ☐ réelle ☒ estimée 1 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN :

NOM :

Adresse :

Récépissé n° : Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. : Fax :

Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : 349 815 136 00029

NOM : ~~BOUYGUES~~ Sous-Bellevaux

Adresse : 201 Avenue d'Epinette Zone

Tél. : 06 50 63 77 72 Fax : 33 40 51 [illegible]

Mél :

Personne à contacter : M. LESSAFRE

Récépissé n° : 32T/2007 Département : 77

Limite de validité : 22T/12 [illegible] 2017

Mode de transport : route

Date de prise en charge : 29/03/13

Signature :

☐ Transport multimodal *(Cadres 20 et 21 à remplir)*

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : VANNIER Date : 29/03/13

Signature et cachet :

SERPOL
10, avenue du Québec - SILIC 564
91946 Courtaboeuf Cedex
01 69 59 13 00 / Fax : 01 69 59 13 09
SIRET : 326 233 913 00051 - APE 3900 Z

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : [illegible]

NOM : GISA

Adresse :

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée : 0,13 T tonne(s)

Date de présentation : 29/03/13

Lot accepté : ☒ oui ☐ non

Motif du refus :

Signataire : SP

Signature et cachet :

E.M.T.A.
CSDU de GUITRANCOURT
RD 190 - 78440 ISSOU
SIRET 709 807 036 00146
Services Administratifs et Commerciaux
427, route du Hazay - 78520 LIMAY

Date : 29 MARS 2013

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :

Description : D 5 : MISE EN DECHARGE SPECIALEMENT AMENAGEE

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM : SP

Date : / /

Signature et cachet :

E.M.T.A.
CSDU de GUITRANCOURT
RD 190 - 78440 ISSOU
SIRET 709 807 036 00146
Services Administratifs et Commerciaux
427, route du Hazay - 78520 LIMAY
Tél. 01 30 93 50 50

29 MARS 2013

12. Destination ultérieure prévue *(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)* :

Traitement prévu (code D/R) :

(11/05) - modèle déposé arrêté - 32, rue F. Pelloutier - B.P. 159 - 92213 CLICHY Cedex - Tél. : 01 41 06 39 80 - Fax : 01 41 06 39 81 - www.anteditions.com

ANNEXE 3 : JUSTIFICATIFS D'ÉLIMINATION DES BOUTEILLES PLASTIQUES

Duplicata

Facture N° D035028456

Période de facturation : 01/01/2013 au 31/01/2013

SITA OISE
AGENCE ENTREPRISES OISE
200 Rue des Ormelets
60126 LONGUEIL STE MARIE
Tel Agence : 0344922910 Fax : 0344922218
Votre contact : Mme RENAULT, Tel : 0139353259

PLASTIFLAC
323 AVENUE DE LA GARE
60320 BETHISY ST PIERRE

COPIE

Date	N° Client	N° TVA Intracommunautaire	Mode de règlement	Echéance
31/01/2013	6848-253327		Chèque	10/03/2013

Résumé des prestations effectuées	TVA	Qté	Unité	PU	Total HT
PLASTIFLAC					
323 AVENUE DE LA GARE/BETHISY ST PIERRE 60320					
Dossier N° D037003156					
BENNE 30M3- DEPOT					
Déchets : A00199.20 Refus de tri de DIB ultimes (NED 200199.)					
- Location Conteneur TP 30 m3 19.6%	19.6%	1,00	UP	69,98	69,98
- Collecte Conteneur TP 30 m3 19.6%	19.6%	1,00	UP	109,61	109,61
- Stockage K2 interne à la tonne 19.6%	19.6%	2,48	T	67,00	166,16
+ TGAP Réduite - I - N		2,48	Fixe	22,00	54,56
Dossier N° D037005265					
PLASTIFLAC BETHISY - BENNE 30M3 DIB					
- Dépôt Conteneur TP 30 m3 19.6%	19.6%	1,00	UP	60,00	60,00
Déchets : A00199.20 Refus de tri de DIB ultimes (NED 200199.)					
- Collecte Conteneur TP 30 m3 19.6%	19.6%	7,00	UP	85,00	595,00
- Frais de traitement à la tonne 19.6%	19.6%	24,54	T	52,00	1 276,08
+ TGAP Réduite - E - N		24,54	Fixe	22,00	539,88

Total HT 2 871,27
Total TVA 562,77

HT	Taux	TVA	Montant TTC
2 871,27	19.6%	562,77	3 434,04
Total HT		**Total TVA**	**Net à payer TTC - EUR**
2 871,27		**562,77**	**3 434,04**

Montant dû TTC
3 434,04

Domiciliation Bancaire : BANQUE NATIONALE DE PARIS
Code banque 30004 - Code guichet 00122 - N° Compte 00010155621-31
CCP
TVA CE : FR 766 205 00 744
A l'encaissement

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à 3 fois le taux d'intérêt légal+indemnité forfaitaire mini de 40E pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs

Merci d'adresser votre règlement accompagné du coupon détachable à l'adresse suivante :

SITA OISE
19 / 21 rue Emile Duclaux - CS 10001
92268 SURESNES CEDEX
N° pièce : D035028456
N° Client : 6848-253327
Échéance : 10/03/2013
Montant TTC : 3 434,04 EUR

Siège Social :200 Rue des Ormelets-ZI du Port Salut-60126 LONGUEIL STE MARIE
Tél : 03 44 92 29 10 - Fax : 03 44 92 22 18
SA au capital de 500 004 Euros - RC B 620500744 - APE 3811Z

Détail facture N° D035028456

Période de facturation : 01/01/2013 au 31/01/2013

PLASTIFLAC

323 AVENUE DE LA GARE

60320 BETHISY ST PIERRE

N° dossier D037003156
BENNE 30M3- DEPOT

PLASTIFLAC
323 AVENUE DE LA GARE
60320 BETHISY ST PIERRE

Date	N° parc	Bon d'Int.	Prestation	Matériel	Qté	Unité	Bon de pesée	Lieu de vidage	Code déchet	Libellé
04/01/13	D37354	D0370061294	Echange	Conteneur 30m3	1,00	UP			A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
04/01/13	D37354	D0370061294	Traitement	.	2,48	T	VLN437577	VILLENEUVE S	A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes

N° dossier D037005265
PLASTIFLAC BETHISY - BENNE 30M3 DIB

PLASTIFLAC
323 AVENUE DE LA GARE
60320 BETHISY ST PIERRE

Date	N° parc	Bon d'Int.	Prestation	Matériel	Qté	Unité	Bon de pesée	Lieu de vidage	Code déchet	Libellé
03/01/13	D37354	D0370061223	Dépôt	Conteneur 30m3	1,00	UP				
03/01/13	D37354	D0370061224	Echange	Conteneur 30m3	1,00	UP			A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
03/01/13	D37354	D0370061224	Traitement	.	5,20	T	VLN437457	VILLENEUVE S	A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
03/01/13	D37354	D0370061225	Echange	Conteneur 30m3	1,00	UP			A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
03/01/13	D37354	D0370061225	Traitement	.	2,90	T	VLN437537	VILLENEUVE S	A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
04/01/13	D37354	D0370061265	Echange	Conteneur 30m3	1,00	UP			A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
04/01/13	D37354	D0370061265	Traitement	.	4,44	T	VLN437626	VILLENEUVE S	A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
04/01/13	D37354	D0370061266	Echange	Conteneur 30m3	1,00	UP			A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
04/01/13	D37354	D0370061266	Traitement	.	4,98	T	VLN437640	VILLENEUVE S	A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
04/01/13	D37354	D0370061267	Retrait	Conteneur 30m3	1,00	UP			A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
04/01/13	D37354	D0370061267	Traitement	.	1,58	T	VLN437669	VILLENEUVE S	A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
07/01/13	D37379	D0370061424	A/R-Aller-reto	Conteneur 30m3	1,00	UP			A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
07/01/13	D37379	D0370061424	Traitement	.	1,96	T	VLN437753	VILLENEUVE S	A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
08/01/13	D37354	D0370061512	Retrait	Conteneur 30m3	1,00	UP			A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes
08/01/13	D37354	D0370061512	Traitement	.	3,48	T	VLN437876	VILLENEUVE S	A00199.20	Refus de tri de DIB ultimes

LOX 002141 2/2 005728 00000000 L1 00014 TF 44987045 0007

1301027

LOXAM RENTAL

1 / 1

Facture : 15/01/13
: MAIL ACCORD

Facture
092403060-0001

Agence de:

COMPIEGNE
26 RUE DU FONDS PERNANT
ZAC DE MERCIERES ZONE 3
60200 COMPIEGNE .
Tél: 0344866611
Fax: 0344866633
compiegne@loxam.fr

Référence interne: VT1 00964792

Client: TVA:FR92316533660

SAS PLASTIFLAC
323 AV DE LA GARE
60320 BETHISY ST PIERRE
FRANCE

COPIE

Chantier:

PLASTIFLAC
GARAGE PEUGEOT
RUE DE NERY
60320 BETHISY ST PIERRE
Tél:
Fax:

Enlever Sam.Oui-Dim.Oui Client: 127711
Tél: 0344398559 Fax: 0344397462

Commandé par: MR GUILBERT

Qté	# Équipement	1J	>1J	Semaine	Mois	Montant
1	**CHAR. ARTICULEE 700L**		**136.50**			**409.50**
	58051531 /058-0005/N° Série:1751170/L25B					
	HRE SOR 3901.00 HRE ENT 3914.00 Total: 13.00					
	Fact. 3 jrs du 3/01/13 au 7/01/13					
	Article vente:					
	N° Art.	Unit	Prix			
41	CARBURANT GAZOLE NON ROUTIER	EA	2.200			90.20
	14008301					
1	FRAIS FIXES	EA				N/C
	FF					
1	CONTRIBUTION VERTE	EA	3.276			3.28
	CV					
	Transport Aller					103.00
	Transport Retour					103.00
					Sous-Tot.HT:	**708.98**
					Garantie dommages:	**54.60**
					Sous-Tot.HT:	**763.58**
					TVA 19.6% sur : 763.58:	**149.66**
					Total TTC en Euro:	**913.24**

Etablir facture à SCI le Petit Bazan

Total TTC 3868,51

COPIE

SG LORIENT : FR76 30003 01160 00020441667 57 CODE TVA : FR 81 450 776 968 - NAF 77322 R.C.S. LORIENT B 450 776 968

Conditions de Règlement: CHEQUE au 30/01/13

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du Code de Commerce.

Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.

SIEGE SOCIAL : 42, av. de la Perrière 56325 LORIENT CEDEX - S.A.S au capital de 258 222 630 €
SIREN 450 776 968 R.C.S. LORIENT B 450 776 968 - CODE TVA FR 81 450 776 968 - NAF 77322 - LOCATION MATERIEL BATIMENT - TP - INDUSTRIE

JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition :

LOXAM
42, av. de la Perrière
56325 LORIENT CEDEX

FACTURE	92403060-0001
CLIENT	127711
MONTANT	913,24

ANNEXE 4 : PHOTOGRAPHIES MONTRANT L'ÉLIMINATION DES BOUTEILLES PLASTIQUES

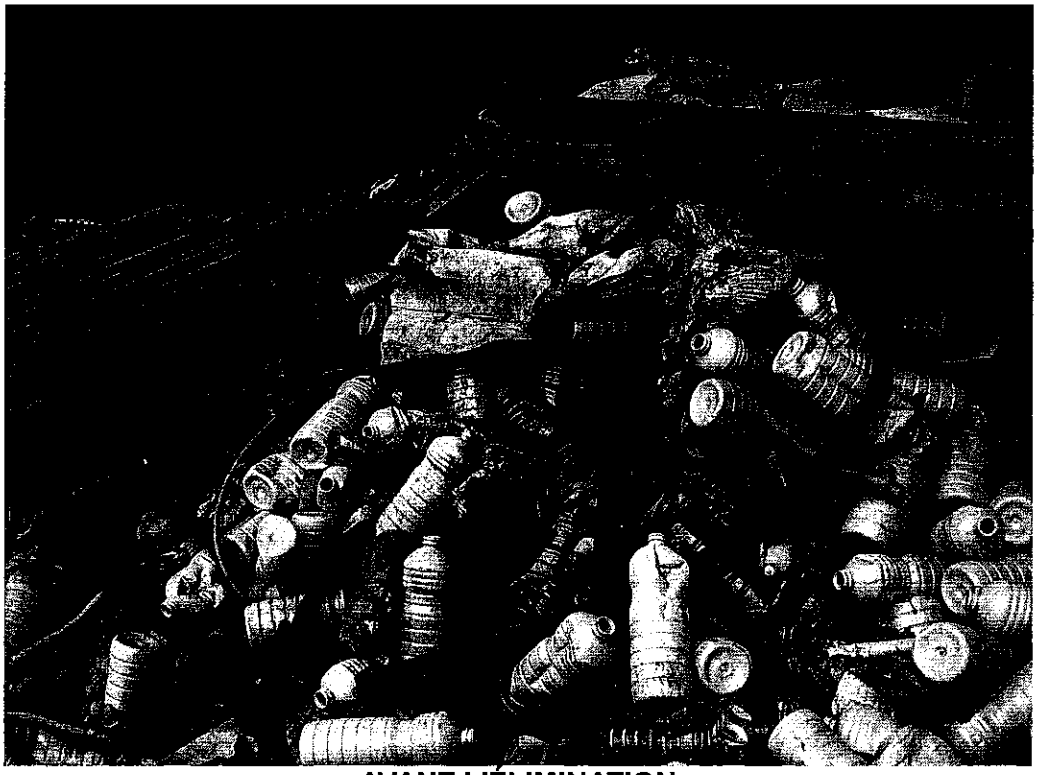

AVANT L'ÉLIMINATION

AVANT L'ÉLIMINATION

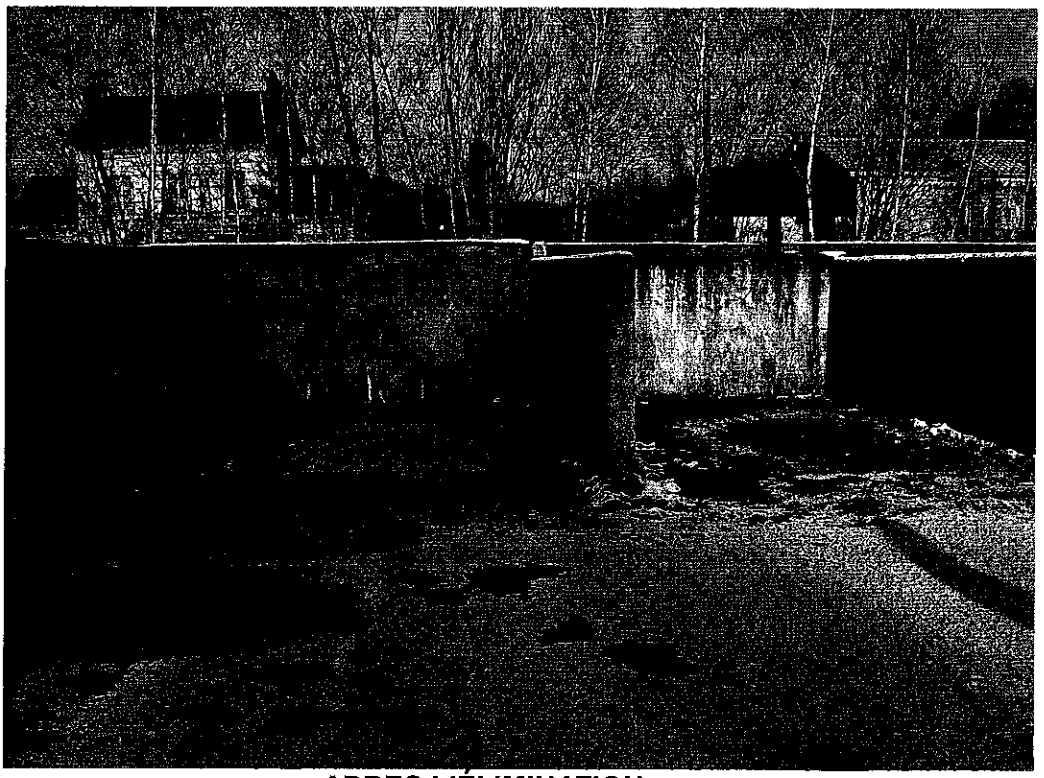

APRES L'ÉLIMINATION

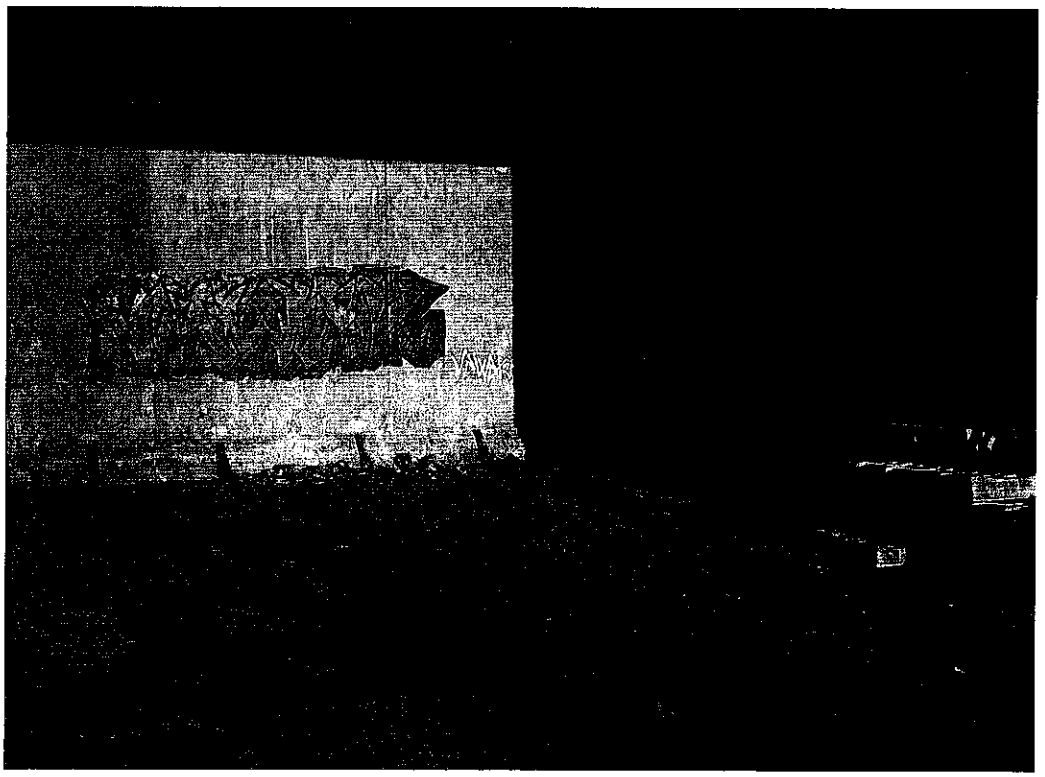

APRES L'ÉLIMINATION

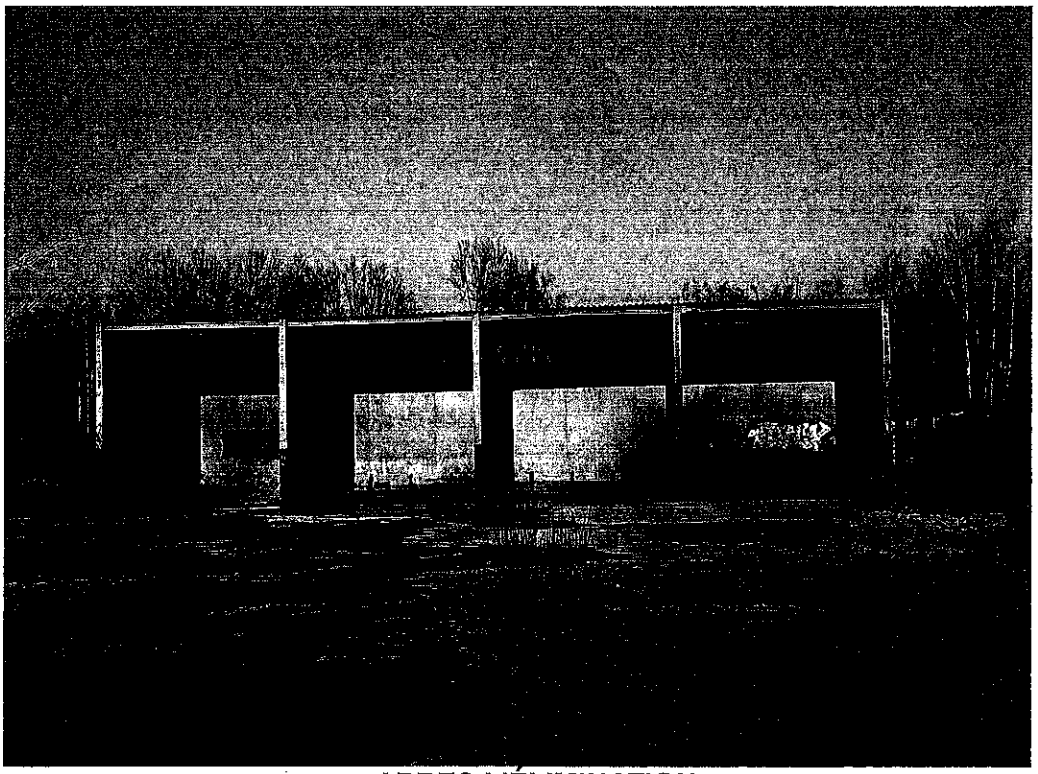

APRES L'ÉLIMINATION

ANNEXE 5 : LETTRE DE SUITE À LA SOCIÉTÉ PLASTIFLAC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Service de Prévention des Risques industriels
Division des Sites et Sols Pollués

Affaire suivie par : Claire ROLLIN
Courriel : claire.rollin@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 03 22 82 92 81
Réf : CRo/SH – 2013-712

Amiens, le 16 SEP. 2013

Objet : Site de la Société Valfond Affinage, Béthisy Saint Pierre (60)

Dépôt de déchets

Monsieur,

Lors d'une visite d'inspection réalisée sur le site Valfond Affinage de Béthisy-saint-Pierre le 17 janvier 2013, nous avons constaté que les déchets industriels banals (bouteilles de plastique), déchets non liés à l'activité de Valfond Affinage avaient bien été éliminés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Claire ROLLIN

A l'attention de M. Laurent GUILBERT
Directeur Général Plastiflac
323 avenue de la Gare
60 320 Béthisy-Saint-Pierre

ANNEXE 6 : LETTRE DE SUITE À MAÎTRE DUBOIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Service de Prévention des Risques industriels
Division des Sites et Sols Pollués

Affaire suivie par : Claire ROLLIN
Courriel : claire.rollin@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 03 22 82 92 81
Réf : CRo/SH-2013-711

Amiens, le 16 SEP. 2013

Courrier en recommandé avec accusé de réception

Objet : - Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- VALFOND AFFINAGE à Béthisy-Saint-Pierre
- Proposition de levée de consignation

Maître

Les prescriptions de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 16 juillet 2012 ayant été suivies, je vous informe que je vais proposer à Monsieur le Préfet de l'Oise de lever la consignation de somme pour la réalisation des travaux.

Les constats de l'inspection du 17 janvier 2013 sont listés dans le rapport d'inspection annexé à ce courrier. Conformément aux articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'Environnement, vous pouvez faire part à Monsieur le Préfet de vos observations sur le rapport de l'inspection des installations classées. Dans ce cas, je vous remercie de me mettre en copie de votre courrier.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Inspecteur de l'Environnement

Claire ROLLIN

A l'attention de Maître DUBOIS
32 r Molière
69006 LYON